

Sherbrooke, 15 septembre 2006

Secrétaire du BAPE
À l'attention de Mme Marie-Josée Méthot
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec, (Québec) G1R 6A6

Madame,

Je m'indigne du fait que le ministère des Transports ait décidé d'étudier un deuxième tracé qui toucherait quelque 300 familles qui n'ont jamais voulu habiter près d'une autoroute alors que le premier (existant depuis près de 30 ans) ne mettrait en « péril » que 10% des terres d'un pomiculteur qui savait qu'un jour cette autoroute serait construite .

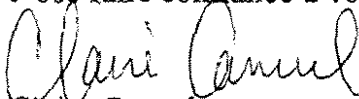
Lorsque nous avons pris la décision de construire sur le coin des rues Isabelle et de l'Ivoire, nous savions qu'il y aurait éventuellement une autoroute qui passerait non loin de la ferme Ste-Catherine, mais pas derrière chez nous sinon jamais nous ne l'aurions fait.

Il ne faut pas oublier que le premier tracé serait aussi bénéfique aux citoyens qui habitent derrière le boulevard de l'Université qui demandent depuis longtemps que l'on prenne des mesures pour réduire le bruit et la pollution dans ce secteur.

Je n'ose pas croire que l'on puisse préférer des pommiers, qui peuvent très bien être replantés, à la qualité de vie d'individus, surtout quand on sait tout ce que le ministère des Transports offre au propriétaire de la Ferme Ste-Catherine. Si la 410 passe dans ma cour, le gouvernement me relocalisera-t-il aux mêmes conditions ?

Je vous invite à venir prendre un café sur mon patio où vous pourrez voir quelques chevreuils, et peut-être un coyote, tout en écoutant chanter mes chardonnerets. Sinon dans 6 ans, toujours sur le patio, entendre les freins Jacob et les klaxons, mais probablement que mon discours sera bref puisque j'aurai alors un morceau de pomme pris dans la gorge.

J'ose faire confiance à votre gros bon sens.


Claire Canuel

Sherbrooke